

La place du piéton à Nancy

Des choix de l'actuelle majorité qui ont placé la voiture avant le piéton

Le modèle d'aménagement n'a pas évolué depuis les années 70 et la voiture occupe une place prioritaire à Nancy. Les aménagements récents n'ont pas mis les piétons au cœur de la ville comme en témoigne Nancy Grand Cœur ou encore Rives de Meurthe.

La circulation automobile, particulièrement importante et congestionnée sur les principales rues de Nancy génère des problèmes de sécurité lorsque les piétons traversent et suscitent des conflits d'usages importants.

La voiture occupe très régulièrement les trottoirs pour du stationnement et pénalise ainsi les piétons.

Contrairement à d'autres villes, la majorité sortante n'a pas fait le choix d'aller vers un partage plus équitable de l'espace public entre la voiture, le piéton, le cycliste et ni de végétaliser massivement les principales artères de la ville. Ainsi, par exemple, l'aménagement de la piste cyclable rue Jeanne d'Arc ne s'est fait en réduisant la largeur des trottoirs au minimum réglementaire et en limitant les plantations d'arbres à un seul côté de la rue.

A cela s'ajoute une forte densité urbaine et des rues étroites qui ont justifié en son temps l'aménagement de trottoirs inférieurs aux normes. Ainsi de nombreuses rues à Nancy ne permettent pas de se déplacer avec une poussette, un fauteuil roulant ou encore un caddie de commissions.

Une circulation piétonne peu agréable et insuffisamment soutenue

Considérant que 50% des déplacements à Nancy se font à pieds, il est regrettable que :

- La zone 30 n'ait pas été étendue aux rues les plus circulantes puisque c'est là où les conflits d'usages et de sécurité sont les plus nombreux.
- Les bancs soit en nombre insuffisant pour permettre aux personnes âgées et/ou mobilité réduite de se reposer.
- La voirie n'ait pas fait l'objet d'un plan de végétalisation pour abriter les piétons du soleil, de la pollution atmosphérique et sonore.
- Les itinéraires piétons ne soient pas fléchés, notamment aux principaux arrêts du réseau STAN et entre les lieux touristiques.

Courriel : contact@mathieuklein.fr

Courrier : Mathieu Klein BP 43836 54029 NANCY CEDEX

Téléphone : 07 89 33 43 27

Les propositions de Mathieu Klein pour améliorer la condition des piétons

Favoriser la marche à pieds dans un plan global des mobilités

Réduire la place de la voiture en ville constitue une priorité forte du programme. Pour cela, plusieurs politiques seront conduites concomitamment et de manière complémentaire:

- Aménagement de parkings relais et de pôles multimodaux aux portes d'entrée de l'agglomération pour réduire le trafic automobile des 100 000 personnes qui viennent quotidiennement de l'extérieur pour travailler ou étudier.
- Refonte du réseau STAN avec une augmentation des bus aux heures de pointe, des dessertes de bus express pour desservir les zones d'activités, des aménagements en site propre et une priorité aux bus.
- Aménagement d'un réseau express vélos pour offrir des solutions adaptées aux cyclistes et Engins de Déplacement Personnel Motorisé (EDPM).
- Réduction du stationnement en surface par une gestion dynamique du stationnement privé
- Remplacement des camionnettes de livraisons par des vélos cargo grâce à l'aménagement d'une plateforme à l'extérieur de la ville connectée au réseau express vélos.

Dans ce contexte, la marche à pieds sera favorisée et fera l'objet d'une attention particulière :

- Une analyse des obstacles à la marche (poubelles, poteaux, ..).
- Des adaptations du mobilier urbain, avec l'installation de bancs et d'éclairage public.
- La définition d'itinéraires thématiques et éphémères.

Offrir des espaces adaptés à la déambulation piétonne

La première mesure sera d'engager Nancy dans une politique de piétonnisation du centre-ville avec un premier chemin piéton qui reliera la Place Stanislas à la Porte de la Craffe, les rues des Dominicains et du Pont Mouja.

La deuxième mesure sera de réaliser des rues vertes, plantées et fermées à la circulation automobile, hors résidents. Ceci permettra d'offrir des cheminements apaisés aux piétons entre les parcs Sainte Marie et Pépinière ainsi qu'entre la Meurthe et le canal.

Courriel : contact@mathieuklein.fr

Courrier : Mathieu Klein BP 43836 54029 NANCY CEDEX

Téléphone : 07 89 33 43 27

MATHIEU
KLEIN.
NANCY
EN GRAND

Le déploiement de voies en site propres sera l'occasion d'une rénovation des grandes artères de Nancy au bénéfice de la qualité paysagère et de la déambulation piétonne. Une attention particulière sera portée pour apaiser les secteurs situés en proximité des écoles

Sécuriser la circulation piétonne

Un programme de sécurisation piétonne sera engagé sur la base d'une analyse de la dangerosité des carrefours et des passages piétons.

Dans ce cadre, une concertation spécifique sera organisée avec les associations de représentants des piétons, cyclistes et EDPM.

Faciliter la coexistence entre les piétons, les cyclistes et les EDPM

La réalisation d'un réseau express vélos vise à offrir une infrastructure adaptée et sécurisée pour les vélos et EDPM. En offrant un réseau sans discontinuité et global, les conflits d'usages avec les piétons seront réduits en conséquence.

La police municipale sera dotée de 30 policiers supplémentaires sur le mandat pour assurer notamment un îlotage dans chaque quartier et offrir aux habitants un policier référent afin de pouvoir intervenir facilement dans le cas d'infraction sur le trottoir.

Améliorer le dialogue avec les associations et communiquer en faveur des piétons

Adapter la ville à la marche à pieds n'est pas suffisant pour augmenter significativement sa pratique.

Nous ferons la promotion de la marche à pieds pour ses bénéfices en termes de santé et de bien-être. Dans ce cadre, nous pourrions inciter chaque écoles à mettre en place un service de pédibus en lien avec les associations de parents d'élèves.

Nous adapterons la gouvernance à cet enjeu avec un élu et un technicien de référence et nous solliciterons l'expertise des associations d'usagers pour mettre à profit leurs connaissances et leurs recommandations.

Courriel : contact@mathieuklein.fr

Courrier : Mathieu Klein BP 43836 54029 NANCY CEDEX

Téléphone : 07 89 33 43 27

NANCY 2020
15 & 22 MARS

MATHIEU
KLEIN.
NANCY
EN GRAND

Courriel : contact@mathieuklein.fr
Courrier : Mathieu Klein BP 43836 54029 NANCY CEDEX
Téléphone : 07 89 33 43 27

📧@mathieuklein.nancy

🐦@mathieuklein